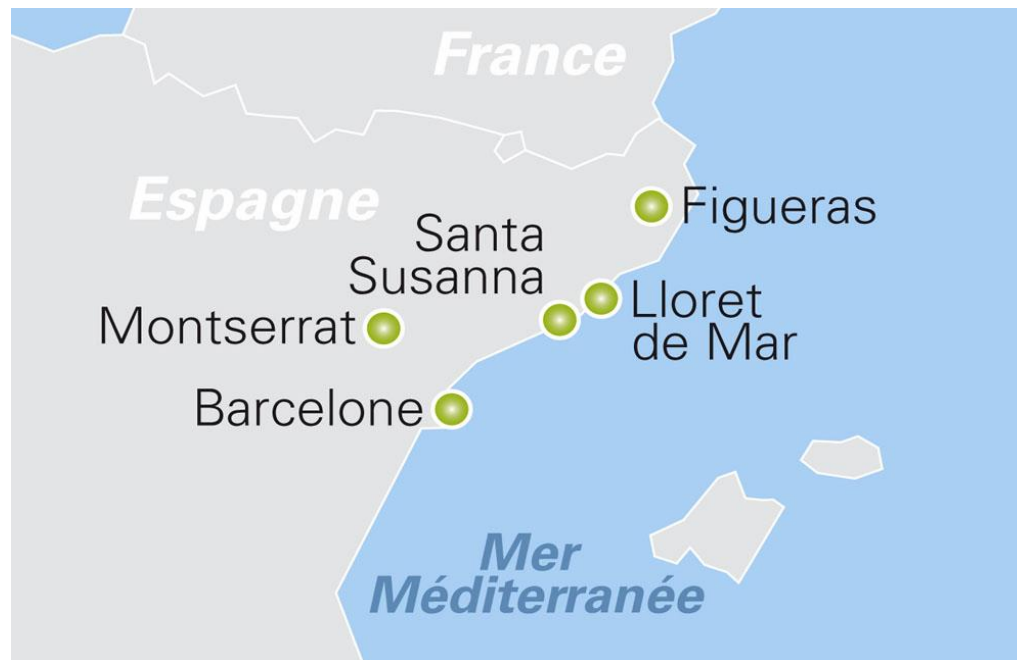


Séjour pédagogique sur la Costa Brava

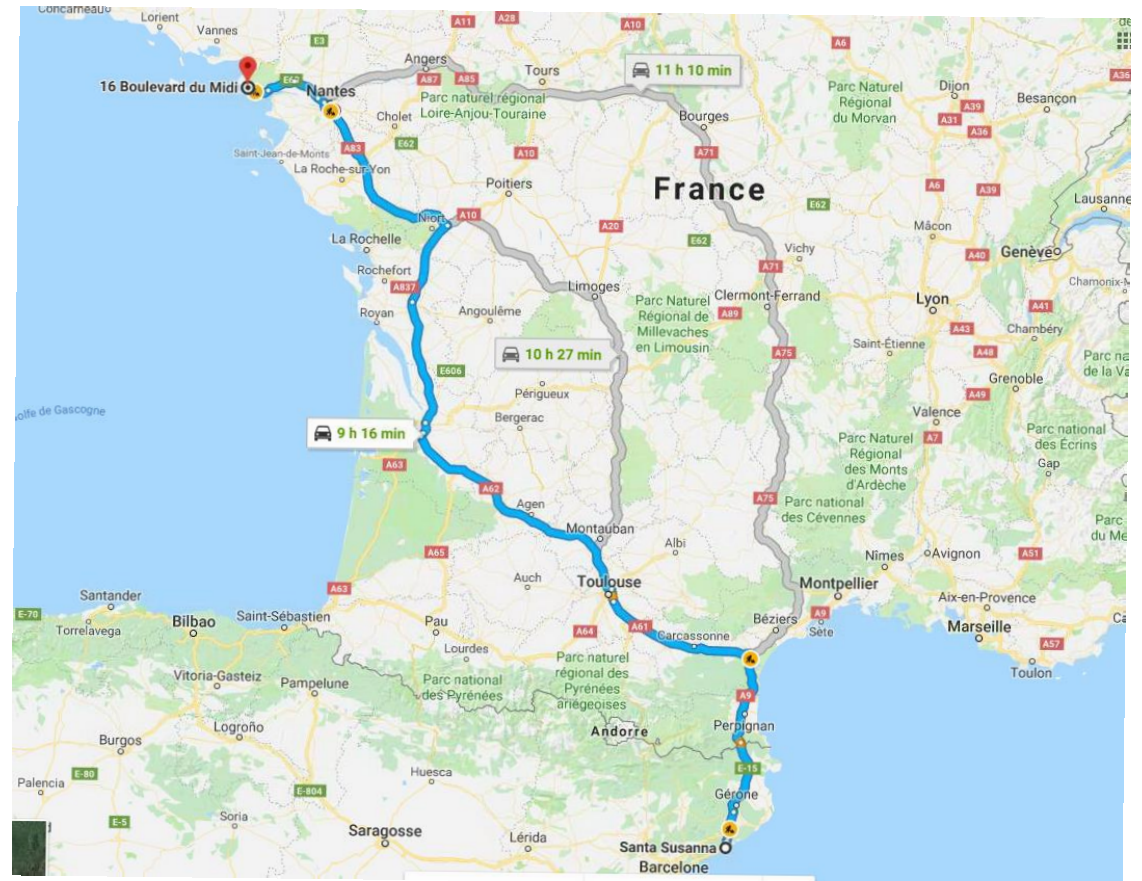
Du 1 au 6 avril 2019



Sommaire

- .Itinéraire
- .Santa Susanna
- .Programme
- .Les documents obligatoires
- .Consignes
- .Infos complémentaires
- .Questions

Itinéraire



- RDV au collège (chemin Thobie) à 5h
- Guérande – Santa Susanna (±1000 km)
- Arrivée prévue vers 19h00

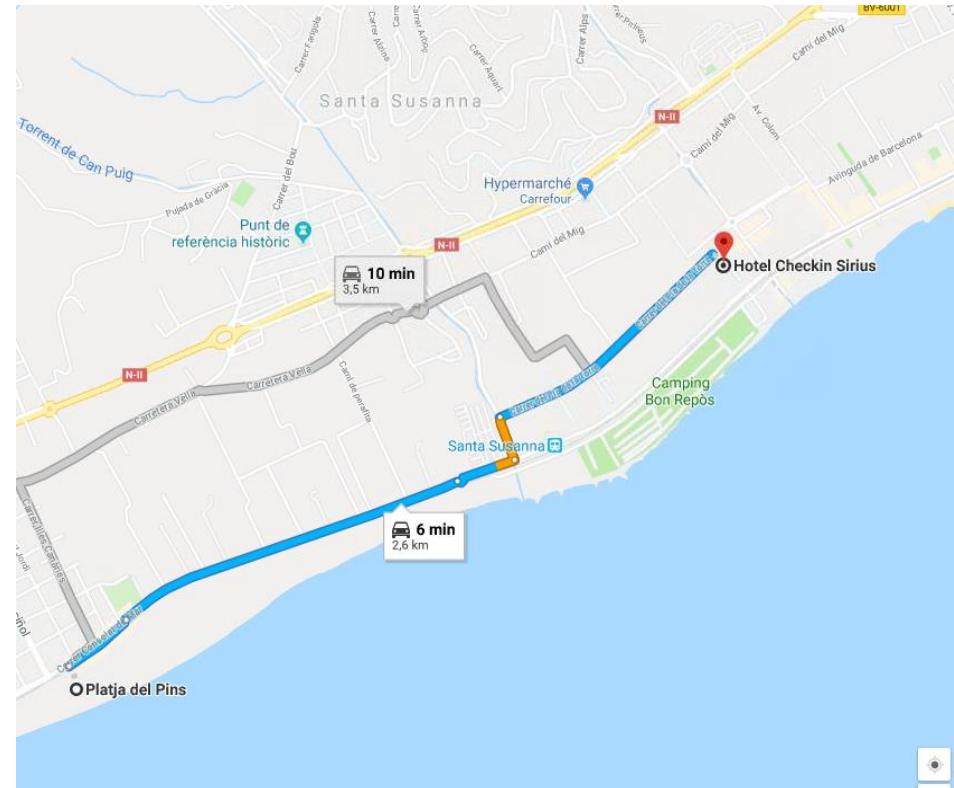
Santa Susanna

.L'hôtel Checkin Sirius ****

→ 15 chambres de 3 + 1 chambre de 2

**.La base nautique (à 2,6km
.de l'hôtel – trajet en car)**

→ Élèves répartis en 2 groupes



Programme

.Lundi 01 Avril

.Départ à 5h30

.Pause déjeuner sur la route (prévoir un pique-nique dans un sac à part qui ira dans la soute à bagages + goûter)

.Installation dans les chambres

.Mardi 02 Avril

Petit déjeuner à l'hôtel

Groupe A: 2h de paddle

Groupe B: 2h de VTT (16 km)

Pause déjeuner à l'hôtel

Groupe A : 2h de VTT (16 km)

Groupe B : 2h de paddle

Retour à l'hôtel – dîner

.Mercredi 03 Avril – visite de Barcelone

Petit déjeuner à l'hôtel

9h: Départ vers Barcelone (70 km)

11h: visite guidée de la Sagrada Familia

Déjeuner paëlla au restaurant « Moka »

15h: visite culturelle du quartier gothique et de las Ramblas

20h: Retour à l'hôtel – dîner



.Jeudi 04 Avril

Petit déjeuner à l'hôtel

Groupe A: 2h de kayak

Groupe B: 2h de catamaran

Pause déjeuner à l'hôtel

Groupe A : 2h catamaran

Groupe B : 2h de kayak

Retour à l'hôtel – dîner

.Vendredi 05 Avril

Groupe A et B: 2h de planche à voile

Pause déjeuner à l'hôtel

Préparation des bagages

15h: Départ de l'hôtel direction **Lloret de Mar** (15 km)
Temps libre pour l'achat de souvenirs

17h: Départ vers Guérande

Dîner au restaurant sur l'aire de repos « Les Corbières » près de

Arrivée à Guérande prévue le **samedi 06 vers 6h30** chemin TH

Les documents obligatoires

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Autorisation de sortie du territoire
- Copie de la carte d'identité du parent qui a signé l'autorisation
- Carte européenne d'assurance maladie
- Fiche médicale
- Attestation « savoir nager »
- Coupon du règlement signé

Dans le bus

• Les élèves pourront avoir une bouteille d'eau/gourde mais pas de gâteaux/friandises.



L'argent de poche et les objets de valeur.

- Montant maximal de 50 Euros (souvenirs)
- Téléphones portables autorisés, mais :
 - * Interdiction de téléphoner, recevoir un appel ou SMS durant les visites et les transports.
- Les élèves pourront téléphoner le soir à condition de ne pas gêner leurs camarades. En cas de manquement à ces règles, le téléphone sera confisqué.
- Les objets de valeur ne sont ni nécessaires ni conseillés. En aucun cas les accompagnateurs ou l'établissement ne pourront être tenus pour responsables en cas de vol, perte ou casse.

Communication avec les parents

• Des nouvelles/ photos via le site du collège.

•

<https://www.sjbg.net/>



Ne pas oublier !



Pour le 25 mars au plus tard

- Le coupon signé du règlement.
- L' original de la carte d'identité.
- L'original de la carte européenne d'assurance maladie
- Attestation « savoir nager »

Questions

